



SBY IMMOBILIER
SARL au capital de 8 000 € -RCS LYON 479 400 079
4 AVENUE Edouard Aynard 69130 ECULLY
Tél : 04.78.33.91.09 - E-mail : <ecully@laforet.com>

Ventes – Barème à compter du 01/04/2017

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT%	Honoraires TTC%
Supérieur à 350 001	4,58	5,50
De 200.001 à 350.000€	5,17	6,21
De 150 001 à 200.000€	5,83	7,00
De 100.001 à 150.000€	6,66	8,00
De 50.001 à 100.000€	7,50	9,00
De 35.000 à 50.000€	8,33	10,00
De 5 001 à 35.000€	14,16	17,00
Inférieur à 5 000 €	22,50	27,00

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

*Cas particulier

→ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

N° TVA intra-communautaire : FR 6747940079 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n°CPI 6901 2016 000 010 342 délivrée par la CCI du Rhône – Activité : Transaction
- Garantie financière : CEGI 128 rue de la Boétie 75008 Paris - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

- Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante



SBY IMMOBILIER
SARL au capital de 8 000 € -RCS LYON 479 400 079
4 AVENUE Edouard Aynard 69130 ECULLY
Tél : 04.78.33.91.09 - E-mail : <ecully@laforet.com>

Locations – Barème à compter du 01/04/2017

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 10€ TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3€ TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 150 €TTC à la charge du bailleur

Prestations particulières – Barème à compter du 01/04/2017

Estimation succession : appartement 150 € TTC (125 € HT) - Maison 300 €TTC (250 HT)

N° TVA intra-communautaire : FR 6747940079 – Titre professionnel : Agent immobilier– Carte professionnelle n°CPI 6901 2016 000 010 342 délivrée par la CCI du Rhône – Activité : Transaction
- Garantie financière : CEGI 128 rue de la Boétie 75008 Paris - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

- Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante